



École Lucien-Pagé

Réunion du Conseil d'établissement Le 10 juin 2025 à 18 h Salle de conférence de l'école Lucien-Pagé

Procès-verbal

PRÉSENTS :

Laurent Demers (parent)
Carl Charest (parent)
Ons Barak (parent)
Thomas Boucher (enseignant)
Michel D'Amico (public)
Nadia Assouli (enseignante)

Laura Caporuscio (enseignante)
Beatriz Flores (parent)
Émilie Caravecchia (parent)
Marik Audet (parent)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Carl Charest

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Éric Thermidor, directeur

SONT ABSENTS :

Sabrina Benmakhoul (parent et représentante
au Comité de parents)
David Roberts (Motivation-Jeunesse)
Elliot Rochon (élève)
Mohamed Diané (élève)
Noémie Mailloux-Houle (enseignante)

Caroline Barrette (membre du personnel de
soutien)
Hans Guévin (enseignant)
Elsa Hamilton (enseignante)
Isabelle Dubé (parent)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Carl Charest, vice-président, anime la rencontre en l'absence de la présidente.
Il constate le forum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Émilie Caravecchia, appuyé par Marik Audet que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-2021-2022)

Initiales de la Présidence

Initiales de la direction



École Lucien-Pagé

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 mai 2025
4. Période réservée au public
5. Étude de dossiers
 - 5.1 Dossiers d'information :
 - 5.1.1 Moyens du projet éducatif (Évaluation)
 - 5.1.2 Calendrier scolaire 2025-2026 (document déposé)
 - 5.2 Dossiers de décision :
 - 5.2.1 Frais chargés aux parents 2025-2026 (document déposé)
 - 5.2.2 Rapport annuel du CÉ
 - 5.2.3 Budget 2025-2026 (document déposé)
 - 5.2.4 Résolutions pour les transferts de fonds du fonds 4 vers le 9
 - 5.2.5 Tableau des sorties éducatives 2024-2025 (document déposé)
- 6 Mot de la présidence
- 7 Rapports :
 - 7.1 Conseil des élèves
 - 7.2 Enseignants
 - 7.3 Professionnels
 - 7.4 Personnel administratif et de soutien
 - 7.5 Direction
 - 7.6 Membres de la communauté
 - 7.7 OPP
 - 7.8 Délégué au comité de parents
- 8 Assemblée générale des parents : 11 sept 2025
- 9 Divers

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 MAI 2025

IL EST PROPOSÉ par monsieur Laurent Demers, appuyé par madame Béatriz Flores, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2025 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité (02-CE-2021-2022)

4. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Sans objet

5. ÉTUDE DE DOSSIERS

5.1 DOSSIERS D'INFORMATION :

Initiales de la Présidence

Initiales de la direction



École Lucien-Pagé

5.1.1 Moyens du projet éducatif (Évaluation)

- Deux régulations ont eu lieu jusqu'à maintenant :
- Les moyens retenus visent l'augmentation des réussites des élèves en mathématique et en français
- Les résultats scolaires seront comparés avec ceux de l'an dernier. (Un suivi sera fait au prochain CÉ)

5.1.2 Calendrier scolaire 2025-2026 (document déposé)

- M. Thermidor en fait la présentation
- Coquilles à corriger sur des jours cycles
- Le calendrier sera déposé sur le site internet de l'école et envoyé aux parents en juillet
-

5.2 DOSSIERS DE DÉCISION :

5.2.1 Frais chargés aux parents 2025-2026 (document déposé)

Voir document Frais chargés aux parents — Cahiers utilisés 2025-26_CÉ

- À la demande du CSS, les prix affichés sont exacts et comprennent la ristourne de taxes
- Programmes particuliers comprennent des frais supplémentaires de 300 \$
- À la réception des livres, l'école fournit un état de compte et à la fin septembre les factures seront émises pour paiement.
- Il y a eu beaucoup de confusion l'an dernier concernant le paiement. Il est suggéré de mentionner, dans une communication aux parents envoyée par la direction, que l'état de compte n'est pas à payer... qu'il faut attendre la facture à la fin septembre. Autres informations à écrire dans la communication :
 - Paiement en ligne (débit) pour éviter l'argent comptant
 - Matériel scolaire est inscrit à titre indicatif, il est préférable d'attendre que les enseignants soient officiellement nommés.

Résolution 2025-2026

Approbation des listes de fournitures scolaires et du matériel didactique pour lequel une contribution financière des parents est exigée — Année scolaire

CONSIDÉRANT les dispositions légales applicables qui encadrent les contributions financières pouvant être exigées des parents en vertu de la Loi sur l'instruction publique et du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit approuver les contributions financières proposées par la direction de l'école dans la mesure prévue à la Loi ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit aussi approuver la liste, proposée par la direction de l'école, du matériel d'usage personnel des élèves (fournitures scolaires) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer le centre de services scolaire des contributions financières ainsi approuvées ;

Initiales de la Présidence

Initiales de la direction



École Lucien-Pagé

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire doit veiller à ce que ses écoles et ses centres de formation professionnelle respectent les conditions applicables aux contributions financières exigées et s'abstiennent, en toute circonstance, d'exiger le paiement de frais contraires à la Loi ;

- 1) **D'APPROUVER**, pour l'année scolaire 2025-2026, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquels une contribution financière des parents sera exigée telles que présentées par la direction d'établissement ;
- 2) De **MANDATER** la direction de l'école afin de transmettre ces documents au Bureau du secrétariat général.

Adopté à l'unanimité (03-CE-2021-2022)

5.2.2 Rapport annuel du CÉ

- En l'absence de Hans, le point sera reporté à la prochaine rencontre.
- Monsieur Carl Charest va s'entendre avec madame Sabrina Benmakhlof pour écrire la lettre de présentation de la présidence

5.2.3 Budget 2025-2026 (document déposé)

- Voir document déposé par M. Thermidor
- M. Thermidor présente un document sur le budget, les critères à respecter, le rôle du directeur, du CE, les grandes sections, les enveloppes budgétaires. Il mentionne
 - que dans l'exercice de centralisation des services professionnelles par le CSS, l'école Lucien-Pagé a perdu un poste d'ergothérapeute, un autre en orthophonie et une journée/semaine en psychologie. Le secteur des sourds n'est pas touché pour l'instant, mais le sera probablement l'an prochain.
 - le CE a un droit de regard sur le fonds 4 (accumulation de plusieurs années)
 - les surplus sont repris par le CSS dans tous les fonds à part le 4... et redistribué aux écoles déficitaires.
- Madame Marik Audet : Est-ce qu'il pourrait y avoir l'ajout d'un service en parascolaires pour soutenir les projets de robotique ?
- Monsieur Éric Thermidor : il sera possible d'élaborer un projet avec M. Delcourt l'an prochain
- Monsieur Thomas Boucher concernant l'allocation M15186 sur les sorties scolaires en milieu culturel : est-ce que cela fait partie du budget Culture éducation ? Réponse affirmative de M. Thermidor.

Il est proposé par madame Ons Barrak, appuyé par Émilie Caravecchia, d'adopter le budget.

Le conseil d'établissement adopte à l'unanimité. (04-CE-2021-2022)

5.2.4 Résolutions pour les transferts de fonds du fonds 4 vers le 9

Les montants de ce fonds ont été utilisés pour défrayer

Initiales de la Présidence

Initiales de la direction



École Lucien-Pagé

- une partie du voyage en Afrique des élèves du secteur des sourds
- une partie du camp des élèves TSA
- le remplacement de la toile (les couts liés à l'éclairage sont reportés à l'an prochain)
- une contribution au Comité des élèves

Résolution à insérer
Adopté à l'unanimité

5.2.5 Tableau des sorties éducatives 2024-2025 (document déposé)

- 5.2.4.1 Les sorties prévues avec transport en commun sont compromises en raison de la grève de la STM
- 5.2.4.2 Plusieurs sorties la dernière semaine avec les élèves TSA
- 5.2.4.3 Direction a demandé de revoir l'horaire de la sortie au zoo afin de maximiser le temps de visite

6 MOT DE LA PRÉSIDENCE

- Monsieur Carl Charest remercie les membres du CE pour leur assiduité, les échanges respectueux et leur participation aux rencontres. Cela lui donne le gout de se présenter pour un 2e mandat l'an prochain.
- Il remercie aussi M. Thermidor pour la préparation des rencontres
- Il souhaite voir le démarrage de comités l'an prochain aider les familles et les élèves à faibles revenus.

7 RAPPORTS :

7.1 Conseil des élèves

Absent

7.2 Enseignants

Monsieur Thomas Boucher : Plusieurs dossiers sont en cours, dont la fermeture de classe CPF et d'autres points à adresser de façon plus constructive

7.3 Professionnels

Sans objet

7.4 Personnel administratif et de soutien

Sans objet

7.5 Direction

M. Thermidor remercie les membres du CE pour leur participation au CE. Il souligne que le quorum a toujours été atteint à toutes les rencontres de l'année. Aucune n'a été annulée.

Il tient aussi à remercier les élèves pour leur participation à l'activité « Camion de rue » du 9 juin, et ce, malgré le vent et la température. Les élèves ont bien respecté les consignes, ce fut une belle activité.

Initiales de la Présidence

Initiales de la direction



École Lucien-Pagé

7.6 Membres de la communauté

Sans objet

7.7 OPP

Sans objet

7.8 Délégué au comité de parents

Sans objet

8 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS :

8.1 L'assemblée générale aura lieu le 11 sept 2025

8.2 Deux postes seront élection

9 DIVERS

- Interventions de membres du CE :
- Madame Marik Audet : L'an prochain, LP va rayonner dans les compétitions de robotique. Il y aura plus de parents qui vont s'impliquer. Lors de sa participation à la compétition de robotique, elle a constaté le fossé entre les écoles publiques et ceux des écoles privées qui ont de grands moyens financiers. Elle invite les membres du CE à assister à une compétition l'an prochain.
- Monsieur Carl Charest mentionne qu'il y a peut-être eu un manque de communication par rapport à la tenue de l'événement, pour en faire la promotion.
- Madame Nadia Assouli mentionne que 4 élèves de LP ont terminé parmi les premiers lors du concours provincial Opti-maths qui regroupait environ 5000 élèves. C'est à renouveler l'an prochain.
- Madame Beatriz Flores mentionne qu'elle a trouvé très touchante la remise d'un certificat à une élève trisomique lors du Gala.

10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h 25.



Président



Directeur



Initials de la Présidence

Initials de la direction